

Direction des Solidarités  
Sous-Direction des Territoires  
Mission Animation de la Vie Sociale

**2024 DSOL DDCT 11** : Subventions et Conventions pluriannuelles d'Objectifs (122.000 €) à sept associations pour leurs actions d'accès aux droits d'insertion sociale.

## PROJET DE DELIBERATION

### EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Les propositions de subventions qui vous sont soumises dans ce projet de délibération correspondent aux actions d'accès aux droits, d'apprentissage du français, d'accompagnement à la scolarité et d'accès à la culture, menées par sept associations dans le cadre de conventions pluriannuelles d'objectifs. Ces projets s'inscrivent pleinement dans les orientations du Pacte parisien de lutte contre l'exclusion qui visent notamment à favoriser l'intégration, l'insertion professionnelle et culturelle des habitants.

Concernant l'apprentissage du Français, quatre associations conduisent des actions sociolinguistiques mises en place au bénéfice des publics, souvent peu scolarisés, visant à leur permettre de gagner en autonomie dans leur vie quotidienne et à faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Il s'agit de **Parabole, GERMAE, Ile aux langues, Migrants Plaisance**. L'apprentissage linguistique s'appuie sur des situations concrètes et utilise des documents de la vie quotidienne (plans de transports, documents administratifs, articles de presse, fiches de paie...). Des sorties pratiques et des interventions de partenaires spécialisés sont également organisées afin de permettre aux bénéficiaires de comprendre le fonctionnement des espaces sociaux et de devenir plus autonomes dans les actes de la vie quotidienne (se déplacer, suivre la scolarité de leurs enfants, se soigner, effectuer des démarches administratives...).

En 2022, les ateliers sociolinguistiques assurés par ces dernières associations ont bénéficié à 285 personnes.

En complément, L'association **Migrants Plaisance** mène des actions d'accompagnement à la scolarité qui ont pour objectifs d'offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école, en cohérence avec les différents dispositifs mis en place dans le cadre de la lutte contre l'échec scolaire par l'ensemble des partenaires concernés. À ce titre, l'association développe des actions en dehors du temps scolaire centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. En 2022, une soixantaine d'élèves ont été accompagnés dans le cadre de ces actions.

De même, l'association **Parabole** mène des permanences sociales en accompagnant majoritairement les ressortissants des pays de l'Europe centrale et orientale dans l'exercice de leurs droits et devoirs sociaux. Elle accompagne si besoin les recherches d'emploi et de logement, forme à l'usage des plateformes

numériques notamment pour les + de 50 ans : portails France Connect, Caf, impôts, comptes bancaires en ligne.

Concernant l'accès aux droits, il s'agit de soutenir les actions de deux associations : **L'association Mouvement pour la Réinsertion Sociale (MRS) ; Médiateurs et médiatrices du 20<sup>ème</sup>**.

**MRS** accompagne les personnes sortant de prison ou des personnes sous-main de justice en vue de leur réinsertion sociale et professionnelle dans le cadre de permanences au 7 passage de Bureau (11ème) et dans des antennes ouvertes dans les maisons d'arrêt de Fresnes et de la Santé. Elle propose des services d'aide administrative, d'hébergement, d'aide matérielle et un suivi médical. L'objectif principal est d'éviter la récidive. 403 bénéficiaires ont été accueillis en 2022, dont 238 nouveaux, rencontrés au cours de 1568 entretiens, dont 116 pour des suivis initiés en détention. Parmi les nouveaux accueillis, 78 ont bénéficié d'entretiens en détention dans le cadre de la préparation à la sortie.

L'association, **les Médiateurs et Médiatrices du 20<sup>ème</sup>**, mène une action pour l'accès au droit avec pour objectif de favoriser d'une part, l'insertion des nouvelles populations dans leur nouvel environnement, et d'autre part, l'accès aux droits des personnes les plus éloignées. L'association organise six permanences d'accès aux droits et d'écrivain public qui ont lieu du lundi au vendredi dans les locaux des associations partenaires, dans 4 structures du territoire : centre d'animation, centre social Soleil Blaise, association du quartier la Lucarne et Espace solidarité. Les accompagnements sont liés aux problématiques d'accès au logement, santé, emploi, retraite. En fonction des besoins des usagers, une orientation et un accompagnement physique sont effectués vers les structures compétentes.

L'association a poursuivi en 2022 les permanences d'accès aux droits et d'écrivain public. En 2022, 468 interventions concernant les courriers, ont été mises en place, 330 interventions de médiation sociale avec administration et 153 interventions téléphoniques. Au total, 326 personnes, dont 260 femmes 66 hommes ont bénéficié de l'accompagnement des médiateurs et des médiatrices du vingtième.

Enfin, Concernant l'accès à la culture, le Mouvement ATD Quart Monde mène diverses actions visant à aider les familles et les personnes en situation de précarité, à rompre leur isolement par l'accès à la culture, en leur proposant plusieurs actions :

- L'action « les savoirs dans la rue » prend la forme de bibliothèques de rue durant l'année scolaire qui consiste à réunir des enfants et leurs familles, avec pour objectifs de familiariser en priorité les enfants confrontés à l'échec scolaire ou en situation d'exclusion avec le livre et l'écrit. Elle se déroule sur l'espace public, dans les quartiers de la Goutte d'Or (18e), les orgues de Flandres (19e), et de la rue des Envierges (20e).
- Les ateliers artistiques et culturels (ateliers de peinture et de lecture pour les adultes) se déroulent à la maison ATD Quart Monde Ile-de-France. Des visites dans des musées et des vacances thématiques sont également organisées.
- L'association anime également l'Université Populaire Quart Monde Ile-de-France, temps de formation à la citoyenneté et à la démocratie. Enfin, le mouvement ATD Quart Monde propose aux familles et personnes en difficulté des sorties culturelles et des sorties familiales (bases de loisirs, séjours dans la Maison de l'association dans le Jura, ...), complétées par un accompagnement vers les services sociaux.

Les bibliothèques de rue ont accueilli en 2022 près de 70 enfants par semaine. Les ateliers artistiques et culturels comptent une vingtaine de participants. Les

universités populaires réunissent chaque mois entre 60 et 80 personnes dont la plupart vivent dans une grande précarité.

Compte tenu de ces éléments et de la qualité des projets présentés par les associations concernées, je vous propose d'attribuer, dans le cadre de leurs conventions pluriannuelles d'objectifs, des subventions d'un montant total de 122.000 € au titre de l'exercice 2024, selon la répartition figurant dans le tableau ci-dessous.

Vous trouverez en complément d'information les fiches détaillées relatives à ces associations.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris

<b>Associations</b>	<b>Titre actions</b>	<b>DSOL SLE</b>	<b>DDCT SEII</b>	<b>DDCT SPV</b>	<b>Total 2023</b>
Migrants Plaisance	Ateliers sociolinguistiques			3000 €	5.000 €
	Accompagnement à la scolarité				2 000 €
PARABOLE	Alphabétisation: mise à niveau des personnes illettrées et:/ou n'ayant pas été scolarisées				
	L'assistance sociale et administrative des migrants d'Europe Orientale		2000 €		4 500 €
Groupe d'Entraide Régional pour Mieux Apprendre Ensemble (GERMAE)	Ateliers sociolinguistiques 13 <sup>ème</sup>			2.000 €	4.500 €
	Ateliers sociolinguistiques 19 <sup>ème</sup>		1.000 €		2.500 €
L'Ile aux langues	Actions d'apprentissage du français à visée transverses		9 500 €	2.000 €	14 500 €
Mouvement pour la Réinsertion Sociale (MRS)	Réinsertion des sortants de prison et personnes sous-main de justice, majeurs				30.000 €

les Médiateurs et Médiatrices du 20ème	Accès aux droits-lien social-réseau interculturel		1000 €	3000 €	9000 €
Mouvement ATD Quart Monde	Mise en œuvre d'actions de prévention et de lutte contre l'exclusion en direction des jeunes				50.000 €
<b>Total</b>			<b>13 500 €</b>	<b>10 000 €</b>	<b>122 000 €</b>